

Jean-Charles HOUVERT
Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier

I PEICC

Association régie
par la Loi du 1er juillet 1901

139, rue de Bari
34080 MONTPELLIER

S.I.R.E.T. : 494 394 893 00015

Assemblée générale du 27 juin 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008



Adresse postale : 86, rue du Caducée - CS 14317 - 34195 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. 04 67 41 07 22 - Fax 04 67 41 00 73 - Email : jc.houvert@wanadoo.fr

Siège social : 86, rue du Caducée - Parc Euromédecine - 34090 MONTPELLIER

SARL au capital de 33 144 Euros - 431 915 446 RCS Montpellier - SIRET 431 915 446 00014

APE 741 C - FR 774 319 154 46

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION I PEICC**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

4

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MONTPELLIER, le 24 juin 2009.

Le Commissaire aux Comptes



Jean Charles HOUVERT
Société de Commissaires aux Comptes

ACTIF	Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital	26 230	
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	4 889	2 176	2 713		- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	4 889	2 176	2 713		- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	542	
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	31 644	
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes	239		239		TOTAL I	58 416	
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	0	
Clients et comptes rattachés	5 011		5 011		Dettes		
Autres	102 462		102 462		Emprunts et dettes assimilées	0	
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes	0	
Disponibilités (autres que caisse)	126 460		126 460		Fournisseurs et comptes rattachés	15 819	
Caisse	1 529		1 529		Autres	26 005	
TOTAL II	235 701		235 701		TOTAL III	41 823	
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	138 175	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	240 590	2 176	238 414		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	238 414	



Jean-Charles HOUVERT
Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier

I PEICC

Association régie
par la Loi du 1er juillet 1901

139, rue de Bari
34080 MONTPELLIER

S.I.R.E.T. : 494 394 893 00015

Assemblée générale du 27 juin 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008



Adresse postale : 86, rue du Caducée - CS 14317 - 34195 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. 04 67 41 07 22 - Fax 04 67 41 00 73 - Email : jc.houvert@wanadoo.fr

Siège social : 86, rue du Caducée - Parc Euromédecine - 34090 MONTPELLIER

SARL au capital de 33 144 Euros - 431 915 446 RCS Montpellier - SIRET 431 915 446 00014

APE 741 C - FR 774 319 154 46

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	11 995	
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	92 527		Subventions d'exploitation	211 180	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 447		Autres produits	4 922	
Rémunération du personnel	77 945		Produits financiers	2 605	
Charges sociales	24 690				
Dotations aux amortissements	2 176				
Dotations aux provisions					
Autres charges	273				
Charges financières					
TOTAL (I)	199 058		TOTAL (I)	230 702	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	199 058		TOTAL DES PRODUITS (I+II)	230 702	
BENEFICE OU PERTE	31 644				
TOTAL GENERAL	230 702		TOTAL GENERAL	230 702	

SOMMAIRE

1.	LE CADRE DE L'ACTION COMPTABLE	3
1.1.	Cadres légaux	3
1.2.	Contexte politique de l'exercice	3
2.	LE BILAN	3
2.2.	Informations liées à l'actif	3
2.2.1.	Actif immobilisé	3
2.2.2.	Actif Circulant	4
2.3.	Informations liées au passif	4
2.3.1.	Les capitaux propres	4
2.3.2.	Les dettes	4
3.	LE RÉSULTAT	5
3.1.	Les ressources	5
3.2.	Les charges	6
3.3.	Le résultat	7
4.	LES PERSPECTIVES 2009 :	7
5.	CONCLUSION	7

1. LE CADRE DE L'ACTION COMPTABLE

1.1. CADRES LÉGAUX

Nous rendons compte de l'activité financière annuelle de notre association par l'intermédiaire des comptes annuels qui comprennent :

- ✓ Le bilan certifié par notre commissaire aux comptes
- ✓ Le compte de résultat certifié par notre commissaire aux comptes

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les hypothèses de base retenues par ces articles sont :

- ✓ La continuité d'exploitation,
- ✓ La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ L'indépendance des exercices

La méthode de base de retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.2. CONTEXTE POLITIQUE DE L'EXERCICE

Conformément à nos statuts, le Conseil d'Administration a appliqué la politique définie par l'Assemblée Générale précédente.

Notre association cherche à assurer les grands équilibres en matière d'exploitation, de trésorerie et d'investissement.

L'association créée en avril 2006 a développé réellement son activité en 2008.

2. LE BILAN

2.2. INFORMATIONS LIÉES À L'ACTIF

2.2.1. ACTIF IMMOBILISÉ

Les comptes d'immobilisations se répartissent de la façon suivante :

Désignation	Valeur Brute	Taux d'amort.	Amort. Antérieurs	Dotations de l'exercice	Valeur nette au 31/12/2008
Logiciels				0,00	0,00
Immobilisations incorporelles				0,00	0,00
Installations générales	299,00	Mat. d'occasion 50%		98,71	200,29
Matériels de bureau et informatique	2 874,56	Mat. d'occasion.33,33% & 50%		1 082,68	1 791,88
Mobilier	1 715,14	Mat. d'occasion 20%, 25% & 100%		994,25	720,89
Immobilisations corporelles	4 888,70			2175,64	2 713,06
Dépôts et cautions versés					
Immobilisations financières					

Les investissements ont été réalisés début 2008. Ils se composent d'ordinateurs, d'imprimantes, de bureaux, tables, chaises et divers mobiliers de bureaux ainsi que d'un petit climatiseur.

4

Tout ce matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association a été acheté d'occasion. Les taux d'amortissement appliqués varient donc de 25 à 50% suivant la durée de vie estimée pour chaque poste. Les taux de 100% ont été appliqués au mobilier et matériel cédé à titre gratuit.

2.2.2. ACTIF CIRCULANT

Les créances se répartissent comme suit:

Désignation	Montant 2008	%
Conseil général de l'Hérault	11 310,00	10,74
Conseil Régional LR	5 000,00	4,75
INJEP	80 994,15	76,91
Mairie de Montpellier	3 000,00	2,85
Autres créances	5 010,80	4,76
Total Institutionnels et privés	105 314,95	100

Le montant des créances est important du fait des financements publics, notamment ceux émanant de programmes européens qui transitent par l'Agence Française.

La trésorerie est excédentaire de 127 989,72€.

2.3. INFORMATIONS LIÉES AU PASSIF

2.3.1. LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 58 416,10€ et représentent 24% du total du bilan. Ils se décomposent de la manière suivante :

✓ Fonds statutaires	25 000,00
✓ Fonds associatif sans droit de report	1 230,00
✓ Report à nouveau	541,77
✓ Résultat de l'exercice	31 644,33

2.3.2. LES DETTES

Les dettes se répartissent comme suit:

Regroupement des Dettes	Montant 2008	%
Fournisseurs	15 818,59	37,82
Salariés (Paies décembre et prov. Congés payés)	6 322,26	15,12
Organismes sociaux (cotisations du 4 ^{ème} trimestre)	17 639,96	42,18
Etat (formation continue)	1 447,00	3,46
Créditeurs divers	595,62	1,42
Total	41 823,43	100%

Les dettes représentent 40% du montant des créances.

4

3. LE RÉSULTAT

3.1. LES RESSOURCES

Les ressources sont constituées en 2008 de :

Détail des produits	2008	
	Montant 2008	% Action/CA
Prestations EI	9 249,86	4,06
Prestations UC	694,00	0,3
Prestations TLC	50,00	0,02
Prestations Ingénierie Formation	1 048,05	0,46
Produits activités annexes	953,14	0,42
Subvention EI	94 465,74	41,41
Subvention UC	38 700,00	16,97
Subventions TLC	30 564,50	13,4
Subventions EP	27 950,00	12,25
Subventions IF	3 643,95	1,6
Aides à l'emploi	15 855,53	6,95
Cotisations	360,00	0,16
Transferts de charges	4 559,30	2
Autres Produits	2,81	0
Total des produits d'exploitation	228 096,88	100%
Produits financiers	2 605,13	
Produits exceptionnels		
Total des produits	230 702,01	

Les produits d'exploitation réalisés en 2008 sont regroupés en 4 secteurs d'activité : les Échanges Internationaux (EI), l'Université du Citoyen (UC), le Tiers Lieu Culturel (TLC) et l'Espace Projet (EP).

Les Échanges Internationaux représentent à eux seuls 46,23 % des produits d'exploitation, avec 105 445,74 euros. Les trois autres secteurs totalisent respectivement 19,29% pour l'Université du Citoyen (43 996,00 €), 14,56% pour l'Espace Projet (33 218,90 €) et 15,03% pour le Tiers Lieu Culturel (34 289,80 €)

4

3.2. LES CHARGES

Elles correspondent à notre objet social et aux coûts liés à nos conventions :

Détail des charges	2008	
	Montant 2008	% Action/CA
Achats études et prestations	738,00	0,37
Matériel et petit équipement	2 997,88	1,51
Autres achats	371,61	0,19
Crédit Bail	197,34	0,1
Location	6 181,57	3,11
Assurances, entretien	1 280,94	0,64
Documentation	3 253,55	1,63
Déplacements, missions, réception	71 896,29	36,12
Autres charges externes	5 609,53	2,82
Impôts, taxes & versements assimilés	1 447,00	0,73
Rémunérations du personnel	77 944,95	39,16
Charges sociales	24 690,30	12,4
Dotations aux amortissements	2 175,64	1,09
Dotations aux provisions	0,00	0
Autres charges Gestion courante	273,08	0,14
Total des charges d'exploitation	199 057,68	100,00%
Charges financières	0,00	
Charges exceptionnelles	0,00	
Total des charges	199 057,68	

L'exercice 2008 est un exercice de lancement réel de l'activité.

Il se distingue par les éléments suivants :

- L'activité a réellement démarré en mars avec l'arrivée des premiers salariés
- Une bénévole a porté le projet et encadré l'équipe pendant 4 mois avant d'être embauchée en septembre 2008. Même si nous n'avons pas valorisé ce bénévolat, il convient de remarquer que l'excédent de l'exercice vient notamment du fait que les charges de personnel ont été prudemment faibles cette année, de part ce bénévolat qui ne se renouvellera pas à cette hauteur.
- Même observation concernant les Échanges Internationaux : Une autre bénévole a porté obligeamment le projet des EI pendant 7 mois. Après une mission salariée en Octobre, elle devrait intégrer l'équipe salariée permanente en février 2009.
- En 2008, toutes les activités ont été regroupées dans des locaux très exigus. Un état de fait qui change en 2009 avec l'occupation de nouveaux locaux. Reste que pour l'exercice, le montant des loyers (6181,57 €) est exceptionnellement bas.

L'analyse des charges de l'association permet de repérer deux postes qui, à eux deux pèsent pour 87,68 % des charges. Elles peuvent être considérées comme structurelles car intrinsèques à l'activité d'IPEICC.

- Les charges de personnel (102 635,25 €) correspondent à 51,56 % des charges. Ce poste est toujours élevé dans ces secteurs d'activité. L'embauche des premiers salariés s'est effectuée en mars. L'effectif au 31 décembre était de 5 salariés permanents, dont le temps de travail correspond à 4 équivalents temps plein

- La part des déplacements (36,12 % des dépenses) est importante. Cela tient du fait que l'accompagnement et le remboursement des frais des jeunes volontaires européens est le cœur de métier du secteur Échanges Internationaux. En effet le total des frais de déplacements du secteur EI représente 94 % de ceux de l'association

3.3. LE RÉSULTAT

C'est la résultante entre les produits acquis et les charges engagées.
L'exercice se solde par un excédent de 31 644,33€.

4. LES PERSPECTIVES 2009 :

- ✓ Pérennisation des actions et des financements
- ✓ Maîtrise des charges salariales
- ✓ Développement des actions en direction de la jeunesse (nouvelles sources de financements)
- ✓ Développement de la vie associative et du bénévolat

5. CONCLUSION

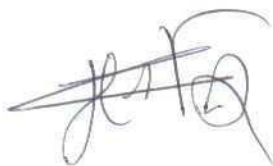
Nous devons poursuivre la recherche de nouveaux conventionnements en diversifiant les sources de financement afin de consolider la structure.

Nous vous proposons de mettre aux voix les résolutions suivantes :

1. « L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008. »
2. « Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de porter en report à nouveau le résultat de l'exercice 2008 soit 31 644,33€. »
3. « L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice ».

La Trésorière

Catherine Hostier



Jean-Charles HOUVERT
Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier

I PEICC

Association régie
par la Loi du 1er juillet 1901

139, rue de Bari
34080 MONTPELLIER

S.I.R.E.T. : 494 394 893 00015

Exercice clos le 31 décembre 2008

Assemblée générale du 27 juin 2009

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à MONTPELLIER, le 12 mai 2009.

Le Commissaire aux Comptes



Jean Charles HOUVERT
Société de Commissaires aux Comptes

Adresse postale : 86, rue du Caducée - CS 14317 - 34195 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. 04 67 41 07 22 - Fax 04 67 41 00 73 - Email : jc.houvert@wanadoo.fr

Siège social : 86, rue du Caducée - Parc Euromédecine - 34090 MONTPELLIER

SARL au capital de 33 144 Euros - 431 915 446 RCS Montpellier - SIRET 431 915 446 00014

APE 741 C - FR 774 319 154 46